

Le projet pédagogique comporte **deux volets**.

Le volet 1 est à adresser à l'Inspection de l'Éducation Nationale **au moins 15 jours avant le début du module d'apprentissage**.

Le volet 2 est à compléter à l'issue de l'évaluation diagnostique puis au cours du module d'apprentissage.

Volet 1

Circonscription de Dieppe Est	Année scolaire 2022 / 2023
École :	
Adresse électronique :@ac-normandie.fr	
Téléphone :	
Adresse complète :	
Directeur-trice : Madame, Monsieur :	
Nom de l'enseignant : Niveau de classe : Effectif : Nom et prénom du ou des MNS participant à l'enseignement : Si participation d'intervenants bénévoles agréés*, précisez les noms des personnes : *Pour des raisons de qualité des apprentissages et de sécurité, le recours à des intervenants bénévoles doit revêtir un caractère exceptionnel.	À renseigner par le conseiller pédagogique en charge de l'EPS : Convention : <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non Agrément DSDEN 76 : - Professionnels qualifiés : <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non - Intervenants bénévoles : <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non

Piscine fréquentée :
Période : du au
Nombre et durée des séances du module d'apprentissage :
Jour de la semaine :
Créneau horaire :

Champ d'apprentissage retenu :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- Adapter ses déplacements à des environnements variés.
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Activité Physique Sportive et Artistique support (APSA) : Natation

Contribution de l'APSA au Socle Commun :

Développer sa motricité et construire un langage du corps	S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre	Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités	Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière	S'approprier une culture physique sportive et artistique
<input type="checkbox"/> Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps. <input type="checkbox"/> Adapter sa motricité à des environnements variés. <input type="checkbox"/> S'exprimer par son corps et accepte de se montrer à autrui.	<input type="checkbox"/> Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action. <input type="checkbox"/> Apprendre à planifier son action avant de la réaliser.	<input type="checkbox"/> Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, juge, arbitre, juges, ...). <input type="checkbox"/> Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements. <input type="checkbox"/> Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe.	<input type="checkbox"/> Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être. <input type="checkbox"/> Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques.	<input type="checkbox"/> Découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs. <input type="checkbox"/> Exprimer des intentions et des émotions par son corps dans un projet artistique individuel ou collectif.

Lien-s avec le projet d'école et/ou de la classe :

-

Croisements avec les autres enseignements :

Les parcours éducatifs :

- Parcours santé :

- Parcours citoyen :

L'interdisciplinarité :

-

Joindre la programmation annuelle de la classe en EPS

Modalités d'organisation du module d'apprentissage :

L'organisation de la classe se fera sous la responsabilité de l'enseignant sur :

un seul groupe en un même lieu

plusieurs groupes en un même lieu

autres organisations, à préciser :

Rôle du maître (à compléter si nécessaire) :

- Co-construire le projet.

- Co-animer les séances avec intervenant.

- Apporter son expertise pédagogique et créer du lien avec les autres disciplines.

- Entretenir la motivation et la persévérance des élèves.

- Prendre en compte les acquis des élèves pour organiser la différenciation pédagogique.

- L'enseignant est responsable du projet pédagogique, de sa mise en œuvre et de la sécurité des élèves.

-

-

Rôle de l'intervenant qualifié agréé - MNS (à compléter si nécessaire) :

- Co-construire le projet.

- Co-animer les séances.

- Apporter une expertise technique et théorique propre à la natation.

- Aider à la préparation matérielle des séances.

- Prendre en compte les acquis des élèves pour organiser la différenciation pédagogique.

- L'intervenant participe à garantir la sécurité des élèves.

-

-

Rôle de l'intervenant bénévole agréé (à compléter si nécessaire) :

- Prendre connaissance du projet pédagogique.

- Co-animer les séances.

- Participer à garantir la sécurité physique et affective des élèves qui lui sont confiés.

-

-

Évaluation :

par l'enseignant et/ou l'intervenant

auto-évaluation

co-évaluation par les élèves

autres, à préciser :

Attendus de fin de cycle :

Cf. : Arrêté du 28 février 2022 (Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2022) : contribution de l'école à l'aisance aquatique – Pass-nautique – Attestation du Savoir Nager Sécurité (ASNS).

Arrêté du 17 juillet 2020 (Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020) : programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)

-

Compétences attendues en fin de module :

-

Date et signature de l'enseignant :

Date et signature de l'intervenant :

Avis du Directeur-trice d'école :

- FAVORABLE
- DEFAVORABLE

Date et signature :

Avis de l'Inspecteur-trice de l'Éducation Nationale :

- FAVORABLE
- DEFAVORABLE

Date et signature :

Remarques éventuelles :

- Utiliser les documents de référence, actualisés
- La programmation annuelle doit être jointe/ajustée et les volumes horaires précisés
- Rendre lisible sur la programmation le temps accompagné
- Préciser les modalités et les critères d'évaluation
- Définir plus concrètement les attendus
- Respecter le volume horaire dédié aux 4 champs d'apprentissage de l'EPS
- L'enseignant(e) est responsable du projet et de sa mise en œuvre
- Autre :

Volet 2 – Natation à conserver par l'enseignant

Séance n°1 : évaluation diagnostique (*description succincte de l'organisation envisagée*)

Bilan de l'évaluation diagnostique :

Des élèves nécessitent-ils une attention particulière ? Si oui, de quelle nature ? Quelle-s modalité-s de travail sont proposées ? Combien d'élèves sont concernés ?

Ce qui est attendu en fin de module d'apprentissage (suite à l'évaluation diagnostique) :

Progression envisagée – Compétences travaillées pendant le module d'apprentissage :

Séance n°2	
Séance n°3	
Séance n°4	
Séance n°5	
Séance n°6	
Séance n°7	
Séance n°8	
Séance n°9	
Séance n°10	
Séance n°11	
Séance n°12	
Séance n°13	
Séance n°14	
Séance n°15	
Séance n°16	

Dernière séance : évaluation sommative (*description succincte de l'organisation envisagée*)

Compétences atteintes : (*voir la cohérence avec les attendus arrêtés à l'issue de l'évaluation diagnostique*)

Bilan et remarques :

CHAMPS D'APPRENTISSAGE	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et natation.	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :
	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :
Adapter ses déplacements à des environnements variés Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :
	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :
S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique Danses collectives, activités gymniques, arts du cirque, danse de création.	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :
	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :
Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel Jeux traditionnels plus complexes (thèque, bétet, balle au capitaine, poules- renards- vipères, etc.), jeux collectifs avec ou sans ballon et jeux pré-sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...), jeux de combats (de préhension), jeux de raquettes (badminton, tennis).	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :
	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée :

VOLUME HORAIRE EN EPS :	Rappel : les interventions extérieures sont limitées à 36 heures annuelles , natation comprise. Entourer les activités avec intervenant(s) extérieur(s).
VOLUME HORAIRE EN EPS AVEC INTERVENANTS :	